

Les oreillons (parotidite virale)

Qu'est-ce que c'est?

- C'est une infection virale très contagieuse des glandes salivaires.

Comment se propage-t-elle?

- Le virus des oreillons se transmet par la salive et les gouttelettes respiratoires.
- Il se transmet d'une personne à une autre quand la personne infectée tousse, éternue ou parle. Le virus peut aussi se propager par les baisers et le partage de boissons, de nourriture, de cigarettes ou d'instruments musicaux.

Quels sont les symptômes?

- Fièvre
- Enflure et douleur d'une ou des deux glandes salivaires (situées dans les joues sous les oreilles)
- Maux de tête
- Symptômes semblables au rhume
- À l'âge adulte, les complications sont souvent plus graves
- Les symptômes peuvent durer jusqu'à 10 jours

Quand les symptômes se manifestent-ils?

- Les symptômes prennent de 12 à 25 jours à apparaître, d'habitude de 16 à 18 jours.

Pendant combien de temps est-elle contagieuse?

- Les oreillons sont contagieux une semaine avant jusqu'à 5 jours après l'apparition des symptômes.

Comment peut-on la traiter?

- Il n'existe pas de traitement spécifique.

Comment peut-on la prévenir?

- On recommande que tous les enfants en Ontario reçoivent deux doses du vaccin contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR). Les personnes nées entre 1970 et 1992 pourraient avoir reçu seulement une dose du vaccin ROR. La recommandation actuelle du gouvernement de l'Ontario est de s'assurer que tous les élèves et étudiants du primaire, secondaire et postsecondaire reçoivent les deux doses du vaccin contre les oreillons (ROR).
- Se laver les mains souvent.
- Éviter de partager des articles personnels qui entrent en contact avec la salive.

Quelles sont les complications possibles des oreillons?

Les complications sont potentiellement graves, mais rares :

- **Encéphalite** : Inflammation du cerveau. Cette complication est très rare, mais elle peut causer des problèmes neurologiques, la paralysie et des crises convulsives.
- **Perte d'ouïe** : Rare, mais possible dans une oreille ou les deux.
- **Méningite** : Inflammation des membranes et du liquide entourant le cerveau et la moelle épinière. Cette complication est très rare, mais nécessite une hospitalisation.
- **Fausse couche** : Les oreillons pendant le premier trimestre de grossesse peut entraîner une fausse couche.
- **Ovarite** : Gonflement douloureux d'un ou des deux ovaires.
- **Orchite** : Gonflement douloureux d'un ou des deux testicules qui peut entraîner, quoique rarement, la stérilité.
- **Pancréatite** : Enflure du pancréas pouvant entraîner une douleur à l'abdomen, des nausées et des vomissements.

Que faire si vous croyez avoir les oreillons?

- Communiquez avec votre fournisseur de soins de santé.
- Appelez à l'avance pour l'informer de votre visite pour qu'on puisse prendre les précautions nécessaires et protéger les autres patients.
- N'allez pas dans une garderie, à l'école, au travail et ne participez pas à des activités de groupe pendant les 5 jours suivant l'apparition de l'enflure.
- Les oreillons sont une maladie qu'il faut déclarer obligatoirement. Votre bureau de santé local communiquera avec vous si vous recevez un diagnostic d'oreillons.

Pour en savoir plus long, appelez le Programme de contrôle des maladies transmissibles au 705 474-1400 ou au 1 800 563-2808, poste 5229.

Références :

Heymann, D. L. *Control of Communicable Diseases Manual*, 20th éd., 2015, p. 419-423.

American Academy of Pediatrics. *Red Book: 2015 Report of the Committee on Infectious Diseases*, 30th éd., Elk Grove Village, IL, 2012, p. 564-568.

Ministère de la Santé et des Soins de longue durée de l'Ontario. Division de la santé publique (2014a). Infectious Diseases Protocol. Appendix A: Disease Specific Chapters - Chapter: Mumps.

[www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/mumps_chapter.pdf]

Toronto Public Health. *Mumps Fact Sheet*, 2017.

[www1.toronto.ca/wps/portal/contentonly?vgnextoid=2c362d6855e02410VgnVCM10000071d60f89RCRD&vgnextchannel=74422d6855e02410VgnVCM10000071d60f89RCRD&vgnextfnt=defaut]

Annexe au document WI-CDC-011 – 2018-05-09